

Bronchiolite et autres infections respiratoires virales chez le nourrisson et le jeune enfant



Mise à jour
07/11/2024

Autres dénominations

Virus Syncytial Respiratoire

RSV

Adénovirus

Bocavirus

Coronavirus Saisonnier

Human Metapneumovirus

Parainfluenza

Rhinovirus

Informations relatives à
CHUV / Dialyse

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus respiratoire syncytial (RSV), Adénovirus, Bocavirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  par contact direct entre patients et/ou par gouttelettes selon l'agent viral
 -  par l'intermédiaire du personnel (mains)
 -  par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)
-

Période d'incubation

-  1 à 10 jours, variable selon l'agent viral
-

Durée d'infectiosité

-  24h avant et pendant toute la durée des symptômes (excrétion du virus prolongée chez le nourrisson ou le patient immunocompromis)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :

-  Mesures Additionnelles Gouttelettes à instaurer empiriquement chez tous les nourrissons et les jeunes enfants avec symptômes respiratoires
-  Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :

-  Mesures Additionnelles Gouttelettes
-  Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

Ambulatoire non interventionnel :

- > Précautions Standard
 - > Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)
-

Placement

- > Chambre individuelle ou isolement géographique
 - > Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)
-

Durée des mesures

- > Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes) et levée des mesures si nette amélioration clinique et 48h sans fièvre ($>38^{\circ}$)
-

Signalétique

- > Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
- > Chariot d'isolement avec surblouses/masques de soins et affiche mesures vestimentaires devant la chambre
- > Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
- > Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
- > Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement



Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat

Suivi microbiologique



Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi

Soins de base



En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

Transport



Masque de soins pour le patient et le transporteur



Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains



Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit

-  Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

Sorties hors de la chambre :

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
 -  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, désinfection des mains
 -  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
 -  Masque de soins pour le patient et le soignant
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

-  Port d'un masque de soins
 -  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre

Chez l'enfant intubé, il existe la possibilité de transmission par aérosol :



Si l'enfant doit être ventilé l'installer dans une chambre séparée ou dans l'endroit le plus distant possible des autres enfants (zone minimale 2 mètres, délimitée par des paravents)



Si le respirateur dispose d'un filtre expiratoire cette mesure n'est pas nécessaire



Les jouets doivent être désinfectés avant d'être utilisés par d'autres enfants

Mesures en cas d'épidémie ou de flambée de

cas



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins



Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient



Masque FFP2 si procédure générant des aérosols (ventilation non invasive, administration de traitement par aérosol, induction d'expectoration, bronchoscopie, aspiration trachéale, intubation endotrachéale, etc.).

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Conserver le matériel à usage unique (boîtes de gants, masques, lingettes, etc)

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :



Changer le lit et la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Pas de changement du rideau de lit
 -  Nettoyage de la surface du paravent
 -  Pas de trempage du rideau de douche
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au Médecin cantonal

-  Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
-